SPBMC

Conditions générales
Camping de Moratel SPBMC
Route de Moratel 2 1096 Cully Suisse

Avec la réservation d'un emplacement, le locataire accepte les présentes conditions générales.

1. Réservation

Pour réserver un séjour au camping de Moratel – SPBMC – Cully, une demande par internet, e-mail ou par courrier doit être soumise. La réponse vous parviendra de la gérance du camping.

1.1 Réservation faite par des mineurs

Les jeunes entre 16 et 18 ans qui soumettent une réservation, doivent présenter à leur arrivée sur le camping une autorisation écrite de leur représentant légal pour leur séjour.
En l'absence de cette autorisation, le camping de Moratel – SPBMC – Cully n'est pas liée au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement.

2. Conclusion du contrat

2.1 Réservation par téléphone, e-mail ou par courrier

Après réception du paiement d'acompte, une confirmation de réservation est émise par le gestionnaire du camping. Ce n'est qu'alors que la réservation est définitive. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'emplacement réservé.

2.2 Réservation sur Internet

De même un réservation par un système de réservation sur internet n'est définitive qu'au moment où la disponibilité aura été confirmée.

3. Acompte

3.1 Montant de l'accompte

Lors la réservation d'un emplacement, un acompte de CHF 200 est dû. Si le montant total de la réservation est inférieur à CHF 200, l'acompte correspond au montant total.

3.2 Réservation par e-mail ou par courrier

Lors d'une réservation par e-mail ou par courrier, une facture selon chiffre 3.1 est émise. Elle doit être payé dans les 14 jours après son émission.

3.3 Réservation par internet

Lors d'un réservation d'un emplacement par internet, l'acompte ou le montant total selon chiffre 3.1 est dû immédiatement. La carte de crédit est débitée au moment de l'acceptation de la réservation.

4. Frais de réservation

Nous ne percevons pas de frais de réservation.

5. Souhait spécial pour un emplacement

Un souhait spécial pour un emplacement sera respecté dans la mesure du possible. La gérance du camping se réserve toutefois le droit de changer un

emplacement pour un autre. Un éventuel changement d'emplacement ne donne pas droit à une réduction de prix ou à un remboursement. Un même emplacement ne peut pas être occupé ni réservé pour plus de trois semaines.

6. Durée de séjour minimale

Pas de durée de séjour minimale, à l'exception de Pâques, de l'Ascension et de Pentecôte où la durée minimale est de 3 nuitées.

7. Arrivée / départ – décompte final

7.1 Check-in

La réservation d'un emplacement est garantie jusqu'à 17 heures le jour de l'arrivée. Les arrivées sont possibles dès 15h.

Check-out

L'emplacement doit être quitté avant 11h45 le jour de départ. Le décompte final est effectué la veille du jour du départ. Le montant final de la location est encaissé à ce moment, sous déduction de l'acompte déjà versé.

7.2 Présentation de la confirmation

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réservation doit être présentée à la réception.

8. Arrivée tardive / départ anticipé

8.1 Arrivée tardive ou non-présentation

Lorsque le locataire ne se présente pas dans les 24 heures suivant la date prévue, la réservation est annulée. Les acomptes ne sont ne sont pas remboursés.

8.2 Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

9. Taxes de séjour

Elle s'ajoute au prix de la location de la place et sont facturées séparément du prix du séjour.

10. Réservations pour groupes

Les réservations par internet de groupes de plus de 6 personnes ne sont pas acceptées. Ces demandes de réservation doivent être adressées au camping par e-mail ou courrier. Des conditions d'annulation spéciales peuvent s'appliquer pour des groupes. Les groupes de jeunes mineurs doivent toujours être accompagnés d'un adulte.

11. Annulation

L'annulation d'une réservation doit être faite écrit, e-mail ou courrier.
Les frais suivants seront perçus :

- Séjour de 1 à 7 jours : CHF 200.00, si le montant total est inférieur, le montant total est dû.
- Séjour dès 8 jours : Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée : 50% du montant total ; à partir de 29 jours avant la date d'arrivée : 100% du montant total.

Une assurance d'annulation est recommandée, type livret ETI ou autre.

12. Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont admis, à concurrence de deux au maximum par emplacement. Chiens et chats doivent être tenus en laisse.
Les propriétaires doivent veiller à ce qu'ils n'importunent pas les autres campeurs et qu'ils ne salissent pas le camping ni l'infrastructure portuaire.
Les animaux ne sont pas admis dans les sanitaires.
Il est interdit de laisser les animaux sans surveillance ou enfermés sur l'ensemble du site de Moratel, camping, port et plage.

13. Règlement du camping

Afin que le séjour soit aussi agréable pour tous les clients, il existe un règlement du camping. Ce règlement est valable pour tous les clients et peut être consulté à la réception du camping.

14. Protection des données

Par sa réservation, le locataire autorise la SPBMC a conserver ses données personnelles en lien avec la location, à les utiliser pour traitement administratif, statistique, ou pour le développement de nouveaux produits ou prestations.
Les données personnelles ne sont pas transmises à des tiers.
Les données personnelles stockée par la SPBMC sont accessibles en tout temps par e-mail à camping@spbmc.ch.

15. Validité

Ces conditions sont valables à partir du 1er janvier 2023.